



POIRÉS DONES (Van Mous.)

POIRÉ HENRIETTE (Bouvier.)

POIRE DONES.

(VAN MONS.)

Dearbon's Seedling, Seroy 34.

La variété qui nous occupe a été gagnée à Louvain, par le professeur VAN MONS, qui, la même année, en envoya des greffes à M. BOUVIER sous le n° 1012 ; il dédia ensuite cette poire à M. DONES.

Malgré mes recherches, je n'ai plus trouvé l'arbre mère dans la pépinière de Louvain, après l'acquisition que j'ai faite de celle-ci ; il est probable qu'il aura été vendu comme l'ont été beaucoup d'autres productions, quelque temps après la mort du savant professeur, et à l'insu de ses fils.

L'exemplaire de M. BOUVIER, qui est maintenant en ma possession, est greffé sur franc, et paraît avoir au plus une quinzaine d'années : ceci peut nous guider pour établir l'âge de cette variété.

C'est un arbre vigoureux et en même temps très-fertile, dont le bois est diffus et forme avec le tronc un angle très-ouvert.

Ses rameaux à fruits sont courts, assez gros, gris.

Les supports sont gris, ridés à leur base, plus fortement à leur sommet et pointillés de lenticelles rousses proéminentes.

Rameaux moyens, longs, droits, de couleur noisette, pointillés de nombreuses lenticelles très-petites, blanc sale, proéminentes et très-apparentes.

La pousse de l'été est rouge et n'est cotonneuse qu'à son sommet.

Mérithalles courts et réguliers.

Feuilles ovales pointues, largement et régulièrement serretées, planes ou à bords latéraux un peu relevés, d'un beau vert clair ; la médiane la divise souvent en deux parties d'inégale largeur.

Le pétiole, long de 3 à 5 centimètres, est gros, cannelé, vert jaunâtre en dessous, rougeâtre en dessus.

Les stipules sont filiformes.

Le fruit, qui est petit, pyriforme ou ovale obtus, légèrement bosselé, est réuni par trochets de trois à sept poires.

La peau est lisse, vert clair pointillé de gris roux, ombrée de même couleur autour du pédoncule et souvent maculée de rouille sur le ventre. Pédoncule gros, ligneux, long de $2\frac{1}{2}$ centimètres, placé obliquement à la base du fruit dans une légère cavité, et parfois déplacé par une petite gibbosité ; sa couleur est le brun clair tacheté de lenticelles rousses très-fines.

Le calice est régulier, couronné, ouvert, situé dans une cavité peu profonde, arrondie, très-évasée et ordinairement côtelée.

Divisions raides, cotonneuses, verdâtres à l'extérieur, gris blanc intérieurement.

Chair demi-fine, fondante; eau abondante, d'un sucré acidulé superfîn, et d'un parfum des plus agréables, ayant quelque analogie avec celui des *Rousselets*. Trognon petit, ovale, contenant sept ou huit pépins ovales allongés pointus, brun foncé.

A sa parfaite maturité, qui a lieu dans la seconde moitié du mois d'août, le fruit passe au jaune citron. On peut franchement le laisser mûrir sur l'arbre; il ne blettit pas et ne se détache pas facilement de la branche. Ce sont des qualités précieuses qui, jointes à une grande fertilité et à une vigueur suffisante, le rendent éminemment propre à la culture des vergers.

POIRE HENRIETTE.

(BOUVIER.)

Bel arbre, assez vigoureux, très-fertile et se formant bien en pyramide ; ses branches forment avec le tronc un angle très-ouvert et presque droit ; les branches à fruits sont longues, grêles, grisâtres. Les supports gros, courts, ridés, bruns ; les bourgeons à fleurs sont assez gros, ovales, renflés, pointus, brun clair nuancé de marron et de gris argenté.

Rameaux à bois longs, grêles, droits et sans coudes, ayant une strie longitudinale assez prononcée, en dessous et au milieu de chaque gemme, de couleur verdâtre en dessous, brun rouge en dessus, du côté du soleil, renflés vers leur bout et pointillés de très-petites lenticelles rondes ou allongées, blanc sale, proéminentes, irrégulièrement disséminées sur toute leur surface. La jeune pousse de l'été est d'un carmin vif au soleil.

Gemmes à bois petits, coniques, pointus, parfois triangulaires, portés sur un léger renflement, apprimés à leur base, écartés par leur sommet, et formant avec le rameau un angle aigu ; leur couleur est brun foncé, nuancé de noir et de gris cendré.

Mérithalles réguliers, longs de 4 centimètres.

Feuilles assez grandes, épaisses, ovales aiguës, entières, rarement dentées et dans ce cas à dentelure arrondie ou crénée, planes, ondulées, parfois crispées d'un beau vert foncé et luisant.

Pétiole gros, cannelé, vert clair lavé de rouge un peu cotonneux, long de 25 millimètres, tandis que celui des feuilles qui couronnent les lambourdes en mesure 50 ; stipules linéaires arquées, marquées de points rouges.

Fruit petit ou moyen, turbiné; peau rude, presque entièrement tachée de rouille, colorée et nuancée de roux brun et de carmin du côté du soleil.

Pédoncule grêle, ligneux, brun, long de 55 millimètres, placé parfois à fleur du fruit, mais le plus souvent au sommet d'une petite éminence charnue. Calice très-petit, inséré dans une cavité infundibuliforme. Divisions presque nulles, caduques. Le calice est souvent tellement enfoncé et comprimé qu'on n'en voit plus paraître que quelques vestiges.

Chair blanche, demi-fine, fondante; eau abondante, sucrée, d'un parfum agréable, mais peu prononcé; trognon petit, cordiforme; pepins ovales, pointus, brun clair.

C'est un très-bon fruit, dont la maturité a lieu en novembre et se prolonge parfois jusqu'en janvier; il provient des semis de M. SIMON BOUVIER, de Jodoigne; sa première production a eu lieu vers 1825.

En voyant annoncée, il y a quelques années, dans divers catalogues, une poire sous le nom de *Belle Henriette*, j'avais pensé qu'elle n'était autre que la *Poire Henriette* de M. BOUVIER, et je l'avais inscrite comme synonymie dans mon catalogue de 1846. Ayant reçu depuis lors des greffes de cette variété, et m'étant aidé de l'excellente description de M. PRÉVOST, de Rouen, je me suis aperçu que ces deux poires ne sont nullement identiques, et que la conformité de grosseur, jointe à une même époque de maturité, m'avaient induit en erreur.

